



Communiqué de presse

ZAC Littorale, démarrage d'Euromed 2, déménagement de la Gare du Canet : l'opération entre en phase opérationnelle.

Avec la création de la ZAC littorale dont le dossier de réalisation sera soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'EPAEM en mars prochain, Euromed 2 entre en phase opérationnelle avec au programme de cette nouvelle zone d'aménagement, la construction de 700 000 m² de surfaces de plancher dont 500 000 m² de logements, 120 000 m² de surfaces tertiaires et 20 000 m² de commerces. Dans le même temps, les premières études pour la création du Parc des Ayyalades vont démarrer prochainement. Situé au Nord de Marseille à l'emplacement de l'actuelle gare ferroviaire du Canet, ce parc est un élément structurant du projet d'aménagement et constitue un véritable enjeu urbain.

Le protocole signé le 22 octobre 2014 entre le groupe SNCF et l'EPAEM acte le lancement des études relatives au projet de déménagement de la Gare du Canet vers le port de Marseille Fos (bassins Est, site de Mourepiane) et définit également le programme à conduire afin de préparer le futur du site. Cette convention a, notamment, pour objet, d'étudier, en commun, les modalités et les conditions techniques de libération des terrains ainsi que la nature des travaux à réaliser pour reconstituer la fonctionnalité des installations ferroviaires. Les conventions de financement étant aujourd'hui intervenues, la phase d'études devrait s'achever à l'été 2015 pour conduire à la libération de l'emprise ferroviaire programmée au second semestre 2017 concomitamment à la mise en service de la plateforme ferroviaire de Mourepiane, inscrite au projet stratégique du GPM.

Le projet de Terminal de Transport Combiné de Mourepiane (60,5 M d'euros bénéficiant de cofinancements publics) proposera une desserte ferroviaire de haut niveau grâce à un équipement multimodal performant. Ce terminal a pour vocation de regrouper et de développer sur un même site les pré post acheminements ferroviaires à vocation maritime du terminal à conteneurs de Mourepiane en synergie avec la desserte des trafics domestiques de l'agglomération marseillaise.

Les travaux préparatoires autour du terminal commenceront dès avril alors que les travaux de construction du terminal et de remise à niveau des voies ferrées démarreront en fin d'année, après la phase de concertation (démarrage février 2015) et d'enquête publique et l'obtention des autorisations réglementaires requises.

Au cours de leur visite commune du site du Canet, le 5 février, François Jalinot, Directeur Général de l'EPAEM et Sophie Boissard, Directrice Générale en charge de la préfiguration de SNCF Immobilier, 5^e métier du nouveau groupe public issu de la réforme ferroviaire votée le 4 août 2014, ont évoqué les potentialités de l'espace occupé par des installations ferroviaires.

La libération de cet espace de 25 ha permettra la reconstitution du lit du ruisseau des Aygalades et la création d'un parc urbain de 14 ha. Ce parc constituera un lieu d'agrément et d'attraction de dimension métropolitaine, servant également de bassin de rétention et d'ouvrage de protection du périmètre et des quartiers d'Arenc en aval contre la crue centennale. Labellisée EocCité en 2009, la démarche de développement durable conduite par l'Etablissement Public sera au cœur de la conception de ce parc : gestion des eaux pluviales, réduction de l'entretien, choix des matériaux, implication des habitants...

Contact presse : Marie -Claude PAOLI - 04 91 14 45 12